

questions sur leur mérite. Les ministres ont pensé faire le choix le plus judicieux en nommant M. Blair à la présidence de cette commission. Peut-être ont-ils eu raison, mais ce n'est pas mon avis. Pendant trois ans je lui ai prêté l'oreille au comité des Chemins de fer ; jamais je ne lui ai entendu démontrer ce que coûte le transport d'une tonne de marchandises de Winnipeg à la mer, ou ce que coûte l'exploitation d'une voie ferrée. Il ne me paraît pas en connaître plus en matière de chemin de fer que je n'en connais moi-même ; mais il a été ministre des Chemins de fer et il en a eu d'autres pour lui dire ce qu'il fallait faire. Les cultivateurs de ma partie du pays ne sont pas satisfaits de la nomination de M. Blair. Après avoir lu mon discours, il démissionnera peut-être.

Le discours du trône fait allusion à la sentence arbitrale dans l'affaire de la frontière de l'Alaska. Il m'a été donné de traiter cette question devant un auditoire plus nombreux que n'en a eu probablement aucun autre membre de la députation. J'en ai parlé devant un auditoire de 2,000 personnes à Rochester, et j'ai dit ce que je pensais de l'esprit d'agression et de la cupidité de nos voisins au sud de la ligne quarante-cinquième. Lorsque j'eus terminé, ils restèrent muets comme des carpes. Je dois reconnaître, pourtant, qu'il valait mieux régler cette question de l'Alaska que de l'éterniser comme sujet de discorde entre les deux pays. Nous aurions préféré que la décision fut plus à notre avantage ; mais lorsqu'on soumet une question à l'arbitrage et que la sentence est contre soi, c'est faire preuve d'une mauvaise éducation que de crier et trépigner comme un enfant. Voyons à ne plus nous engager dans pareille mauvaise affaire.

Le premier ministre tient beaucoup à ce que le peuple canadien soit mis à même de conduire ses propres affaires et de régler par arbitrage toutes les disputes qui s'élèveront entre nous et les nations étrangères. A quoi cela nous mènerait-il ? J'aimerais beaucoup voir le Canada régler ses affaires. Nous avons au midi des voisins agressifs et puissants ; supposons qu'il leur prenne fantaisie de s'emparer d'une partie de notre territoire. Nous dépêchons des commissaires pour régler la question avec eux, et nos voisins se conduisent de la même manière que précédemment. A qui nous adresserons-nous pour nous aider à obtenir le redressement de nos griefs ? Irons-nous leur déclarer la guerre, six millions contre quatre-vingts millions ? Serait-il sensé de le faire ? Cela me rappelle le gamin qui devait administrer une correction à son voisin, mais qui après l'avoir toisé, après avoir jugé de sa force et de ses muscles, remit prudemment la partie à plus tard. Ce serait la position dans laquelle nous nous trouverions si nous n'avions pas quelqu'un d'assez fort pour nous seconder. Nous serions comme des fanfarons qui enflent la voix, mais ne sont

pas à redouter. Il est nécessaire que nous soyons en mesure de donner suite à nos déclarations. Je vois qu'on va réorganiser notre milice ; mais cela ne suffit pas. Nous faisons partie, M. l'Orateur, d'un des empires les plus étendus et les plus puissants que le monde ait jamais vus, et j'ai confiance que pour mille ans encore nous continuons de faire partie de cet empire glorieux. Au lieu de relâcher les liens qui nous unissent à cet empire, il faudrait les fortifier. Je n'aime pas les discours du genre de celui que j'ai entendu cet après-midi. J'ai été sur le point de me retirer, mais mon patriotisme m'a engagé à rester et à remplir mon devoir jusqu'au bout. Un des articles du programme qu'on nous a lu, c'était que nous ne devrions venir au secours de la Grande-Bretagne dans aucune de ses difficultés. Il paraît que cette opinion est celle d'un petit cercle seulement, et il vaudrait peut-être mieux d'en faire aucun cas ; mais je regrette qu'un seul individu, bien plus qu'un cercle, soit d'opinion que nous ne devrions pas venir au secours de la mère-patrie dans ses difficultés ; car n'a-t-elle pas déclaré qu'elle sacrifierait son dernier dollar et son dernier soldat pour notre défense si nous lui restons fidèles ? Il est certains pays d'Europe où l'on se réjouit chaque fois qu'il arrive quelque malheur à la Grande-Bretagne ; je crains que certaines gens au Canada soient dans les mêmes sentiments, mais ils sont très peu nombreux. Eh, M. l'Orateur, quelle serait la conséquence si la Grande-Bretagne disparaissait de la surface du globe ? Nous serions rejetés en arrière de mille ans. C'est donc notre devoir de la soutenir. C'est notre devoir financièrement parlant, car où trouverions-nous les capitaux nécessaires pour lancer une entreprise quelconque ? A. qui vendrions-nous notre beurre, notre fromage, notre blé, notre bois, tous nos produits ? La Grande-Bretagne est notre meilleur débouché. C'est notre devoir et notre intérêt de faire tout en notre pouvoir pour maintenir la grandeur et la force de cette nation dont nous formons partie.

M. TAYLOR : Je propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée et le débat ajourné.

Sur proposition de sir Wilfrid Laurier, la Chambre lève sa séance à 10 heures du soir.

## CHAMBRE DES COMMUNES.

MERCREDI, le 16 mars 1904.

L'Orateur ouvre la séance à trois heures.

### COMITES PERMANENTS.

Le très-honorables sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : M. l'Orateur, j'ai l'honneur de déposer le rapport du comité spécial institué pour préparer et déposer